PÉNITENCE
DU COMTE
D'ARTOIS.

Imposée par le R. P. Dom Jérome, *Grand Inquisiteur d'Espagne.*

LES fautes dont vous venez, mon cher frere, de me faire l'aveu, sont si énormes & si multipliées, que je n'ai pu les entendre sans éprouver la plus vive douleur : je ne me serois jamais attendu qu'un Bourbon, un prince du sang royal, le frere du monarque des Français se fût livré à de pareils écarts. Placé à côté du trône par le souverain maître du ciel & de la terre, pour donner par vos actions l'exemple du bon ordre, comment avez-vous pu

vous oublier au point de préſenter au peuple celui d'un ſcandale affreux autant que déshonorant pour votre perſonne ? Ne trouvez pas étrange, mon fils, que je vous parle auſſi ouvertement ; le devoir de mon miniſtere m'en impoſe l'obligation. Proſterné en ce moment dans le tribunal auguſte de la pénitence aux pieds du très-haut dont je ſuis l'organe ſacré, vous devez ſavoir qui ni le rang, ni les dignités, ni les grandeurs ne ſont ici d'aucune conſidération : au contraire, car plus le mortel qui ſe préſente devant nous eſt élevé au faîte des honneurs, moins nous devons montrer de molleſſe à ſon égard, une ſévérité rigoureuſe doit préſider à nos remontrances, parce que les fautes des grands ſe faiſant appercevoir à tous les yeux, répandent une contagion générale. Vous ne devez donc point rougir, mon fils, de vous dépouiller de l'éclat dont le haſard vous a gratifié pour vous revêtir des ſentimens d'humanité, de componction & de réſignation que la



nécessité des circonstances vous impose ! C'est le seul moyen d'ailleurs d'ouvrir votre cœur à la vertu, au repentir & aux larmes pour effacer tous les péchés innombrables que le débordement de vos mœurs a accumulés sur votre tête.

Considérez, mon fils, combien vous êtes à plaindre, en réfléchissant d'abord sur le caractere dur, méchant & dépravé que vous n'avez cessé de manifester depuis votre enfance; le Français instruit de la férocité & de la corruption de votre jeune cœur, a conçu de vous dès-lors les plus fâcheuses espérances. L'événement a prouvé qu'il avoit raison. L'éducation des princes qui devroit déraciner de leur ame tous les vices, paroît les avoir fait germer dans la vôtre. Avec la propension innée, chez vous, de faire le mal, c'étoit une raison de plus pour votre gouverneur de s'appliquer à diminuer au moins l'inffluence de cette perversité naturelle; mais, puisqu'un penchant vicieux l'a emporté sur ses soins, puisque

loin d'avoir plié votre caractere à ses leçons, vous vous êtes roidi contre sa vigilance à réprimer vos défauts pour vous livrer à l'impétuosité de vos passions effrénées, que la maturité de l'âge, que la raison, que la religion sur-tout dont vous avez toujours étouffé la voix, exerce maintenant son empire : il en est temps encore, mon fils, Dieu est compatissant, clément, miséricordieux : c'est un pere toujours dispoſé à pardonner à ses enfans : quand leur retour est sincere, sa bonté s'empresse de leur tendre une main favoroble. Défaites-vous donc, mon fils, de ce caractere crapuleux, farouche & barbare, pour reprendre celui de l'homme doux, sensible & vertueux. L'habitude de la méchanceté, & de la débauche, dans laquelle vous vivez depuis si long-temps, est un puissant obstacle, je le sais, à votre conversion ; mais en vous armant, mon fils, d'un peu de courage, vous vaincrez facilement ; si dans les commencemens

vous éprouvez de la difficulté, vous recueillerez bientôt de votre résignation un fruit salutaire à vos fautes passées ; alors s'évanouiront de votre cœur toutes ces passions honteuses dont vous le nourrissez ; alors vous marcherez dans les voies de la vertu avec autant de facilité que vous consommiez auparavant tous les crimes ; alors vous reconnoîtrez aisément que vos débauches, vos orgies, vos liaisons intimes & scandaleuses avec la R.... votre belle-sœur, la *Duthé*, la *Contat*, la *Polignac*, sont des plaisirs bien au-dessous de ceux de la pratique du bien, la jouissance des premieres laisse toujours dans l'ame un certain vuide, des remords, des inquiétudes déchirantes, au lieu que la jouissance des secondes est pure & sans aucun mélange d'amertume.

En effet, mon très-cher frere, comment ne seriez-vous pas convaincu de la vérité de ce parallele & de l'énormité de vos crimes, si vous réfléchissez un

inſtant, que rien ne dégrade tant l'homme aux yeux du ſage & même à ceux des hommes corrompus, que la conduite de celui qui ſe livre à tous les excès du libertinage ? Un pareil être peut-il ſe ranger, ſans injuſtice, dans la claſſe du genre humain ? Ne doit-on pas au contraire le conſidérer comme un animal fougueux, qui, ne connoiſſant ni frein, ni délicateſſe, ni pudeur, s'abandonne à toute la vivacité de ſes paſſions ? Telle eſt la différence qui exiſte entre l'homme & la bête : le premier devient coupable, ſi, ſecouant le joug de la raiſon & des lois divines, il n'écoute que la voix des paſſions pour les ſatisfaire, parce que la puiſſance de les réprimer réſide en lui dans toute ſa plénitude. Il en eſt tout autrement du ſecond ; dépourvu de cette faculté intellectuelle qui conſtitue l'eſſence de l'homme, quand les paſſions lui commandent, il y ſuccombe infailliblement ; mais tout en ſe livrant au ſentiment de la nature, ſon inſtinct met toujours un

terme à ses jouissances : au lieu que vous, mon fils, vous n'en avez jamais mis aucun aux vôtres ; ainsi votre situation est encore pire que celle des animaux ; car, d'après votre aveu, est-il rien de plus révoltant que d'apprendre le nombre incroyable des actes de lubricité, de luxure & d'adultere que votre incontinence a consommé avec les malheureuses complices de vos débauches ? Ah, mon fils, quel étoit donc votre aveuglement, lorsque vous vous plongiez ainsi dans l'abyme ? Hé quoi ! comment avez-vous osé, sans mourir de honte, vous attacher à une *Contat*, à une *Duthé*, les deux plus grandes catins qui existent sur la terre, & aussi méprisables du côté des mœurs que de celui de la naissance ? Un prince né d'un sang aussi illustre que celui dont vous sortez, ne doit-il pas ménager soigneusement sa réputation ? Or, en vous associant à ces viles créatures, c'est courir à votre perte, en même

temps que vous vous couvrez d'opprobres.

D'ailleurs, n'avez-vous pas votre épouſe, mon fils ? Sans être douée d'une figure auſſi agaçante que celles de ces deux fameuſes laïs, à une phyſionomie aſſez agréable, elle réunit encore des qualités qui doivent vous la faire chérir & reſpecter.

D'un autre côté, voyez à quels dangers vous l'expoſez, ainſi que vous ! Votre fréquentation journaliere avec ces femmes proſtituées, & dans tous les B.... a fait couler, vous ne le ſavez que trop, un germe impur dans vos veines, que vous avez eu l'indignité de communiquer à votre vertueuſe compagne. Tel eſt le ſort, mon fils, des débauchés ; les maux de toute eſpece viennent les frapper au moment où ils s'y attendent le moins, & ils finiſſent toujours par périr miſérablement.

Ces fautes, quelque graves qu'elles ſoient, ſont encore inférieures à celles

que vous avez commiſes avec la R..... & la *Polignac.*

Sachant que celle-ci réuniſſoit ſur ſa tête les crimes les plus épouvantables, comment n'avez-vous pas frémi d'en faire votre concubine ? Son commerce avec la R..... ne vous ſuffiſoit-il pas pour fuir la préſence d'une femme auſſi déteſtable ? En ſuppoſant que ſa tournure, ſa phyſionomie, ſon enjouement & ſes raffinemens de volupté euſſent captivé votre cœur pour cette malheureuſe, ſon goût dépravé pour le ſexe, qui ne peut lui avoir été inſpiré que par l'enfer, étoit une raiſon de plus pour en concevoir une horreur inexprimable.

Mais telle eſt la deſtinée des pécheurs ; plus ils s'enfoncent dans le crime, moins ils s'en apperçoivent : l'erreur chez eux va toujours en augmentant : une faute les précipite dans une autre encore plus grave : leur ame s'aveugle, s'endurcit, & contracte une illuſion ſi forte ſur leurs déréglemens, qu'à la fin ils prophanent les choſes les plus ſacrées.

C'eſt cet aveuglement déplorable, mon fils, qui vous a fait porter une main ſacrilege ſur l'épouſe de votre R... & votre frere.

Je veux croire que de ſon côté les deſirs ardens pour les combats amoureux ont ſouvent provoqué votre concupiſcence ; mais loin de chercher à monter à l'aſſaut, vous auriez dû lui faire ſentir, pat une retenue décente, & par reſpect pour le R... combien votre réputation & la ſienne en ſouffriroient, ſi vous vous abandonniez l'un & l'autre à des plaiſirs que les lois ſacrées de l'hymen & la majeſté du trône condamnent. Par-là, vous auriez évité les dépenſes conſidérables dans leſquelles la ſociété intime & la complaiſance coupable de la R.... & de la *Polignac* vous ont engagé, pour aſſouvir leurs goûts dépravés & exceſſifs en tout genre ; votre fortune n'eût point été altérée, ni votre nom flétri, au lieu qu'actuellement vous êtes dans une ſi grande détreſſe, qu'il vous eſt

impoſſible de ſatisfaire vos créanciers : la banqueroute énorme que vous venez de faire , la ſuppreſſion méritée de votre maiſon , en ſont des preuves bien ſenſibles. Or ſachez , mon fils , que la perte que ces mêmes créanciers éprouvent , eſt un véritable vol dont vous ſerez reſponſable un jour devant Dieu , & il vous en punira d'autant plus ſévérement , que vos prodigalités , vos dons , vos dépenſes ne s'appliquoient qu'à des objets criminels.

Ce déficit immenſe , fruit de votre libertinage , vous a fait imaginer , d'accord avec les fauteurs de vos déſordres , une reſſource digne des ames les plus ſcélérates , parce qu'en pareil cas on ne peut gueres réparer une faute que par un crime plus grand encore.

Cette reſſource odieuſe étoit de vous emparer des rênes de la monarchie françaiſe , en faiſant périr miſérablement votre Roi & ſa poſtérité mâle , pour enſuite ſurcharger le peuple d'impôts , & couler

votre vie dans la molleſſe & la débauche ; le luxe & l'abondance. Semblable à Sardanapale, on vous eût vu paſſer les jours & les nuits au milieu des repas les plus ſomptueux, & des femmes auſſi viles que mépriſables par la diſſolution de leurs mœurs. A quoi donc penſiez-vous, mon fils, en concevant ces projets exécrables? Ah ! tout mon ſang ſe glace, quand je réfléchis que, pour mieux conſommer votre ouvrage, vous aviez pouſſé la barbarie juſqu'à vous décider à faire égorger les intrépides & généreux Pariſiens, parce qu'ils critiquoient votre vie licencieuſe, & qu'ils s'oppoſoient, avec raiſon, à vos vues criminelles! Ces ordres ſanguinaires vous les aviez extorqués au Roi, ſous prétexte de conſerver ſa couronne ; mais toute la France avoit pénétré vos cruels deſſeins : elle ſavoit que vous ne vous comportiez ainſi, d'accord avec la .... R que pour avoir l'occaſion favorable de lui faire enfoncer le poignard dans le cœur.

Pleurez, mon fils, pleurez amérement ſur ces fautes inconcevables : ſachez que Dieu ne vous en accordera jamais le pardon, que vous ne les ayiez expiées par une pénitence longue & rigoureuſe. Il eſt juſte, bon, miſéricordieux, mais le pécheur ne doit eſpérer de trouver grace devant lui, que par un repentir vraiment ſincere. Des larmes de ſang, le front proſterné contre terre, le jeûne, le cilice, la privation de toutes les douceurs de ce monde, telles ſont les armes avec leſquelles vous devez fléchir ſa juſtice. N'eſpérez pas, mon fils, de jamais rentrer en France ; les malheurs auxquels votre férocité l'a livrée, vous en ont exclu pour toujours : ne ſongez maintenant qu'à vous réconcilier avec Dieu que vous avez horriblement offenſé.

Mon royaume n'eſt pas de ce monde, a dit le Sauveur des hommes; ainſi, mon fils, en vous conformant à ces ſages paroles, ſongez à ne plus enviſager déſormais la terre que comme une iſle dé-

ſerte, où vous ſeriez relégué pour y pleurer vos péchés. Détournez vos regards de deſſus ces femmes mondaines, dont la ſociété a causé votre perte ; & s'il vous arrive, après les avoir détachés de la terre où ils doivent ſe fixer sans ceſſe, de les porter ſur un autre objet, que ce ne ſoit que vers le ciel, pour implorer ſa clémence.

Vous ſentez parfaitement qu'après avoir chargé votre tête de tous les plus grands crimes, vous devez être un objet d'horreur pour la divinité; je ſerois donc coupable envers elle, ſi je vous traitois avec trop de ménagement, & ſi, en vertu du pouvoir qu'elle m'a donné, je vous déliois tout-à-coup de vos iniquités: ainſi ne vous attendez pas, mon fils, à recevoir en ce moment l'abſolution de vos péchés; c'eſt une faveur dont vous ne pouvez jouir, que je ne ſois entiérement convaincu de votre retour à la vertu, & d'un parfait repentir de vos fautes.

Vous reviendrez donc à confeſſe dans

un an. En attendant, vous direz, pour votre pénitence :

1°. Un acte de contrition, soir & matin, pour entretenir votre ame dans des sentimens de componction.

2°. Vous réciterez tous les jours un chapitre de l'imitation, afin d'y apprendre à mener désormais une vie plus sobre, plus modeste, & plus exemplaire.

3°. Vous lirez une fois par mois le poëme de Télémaque, comme propre à former l'éducation des princes.

4°. Vous ne mangerez que du pain sec, & vous ne boirez que de l'eau, pour amortir le feu de vos passions.

5°. Vous n'approcherez point d'aucun temple, de crainte que votre présence n'en profane l'enceinte.

6°. Enfin, comme un autre Caïn, à la différence que celui-ci étoit marqué sur le front, pour avoir tué son frere Abel, vous ne vous présenterez nulle part qu'avec la corde au col, enseigne de votre réprobation de Dieu & des hommes,

pour avoir tenté de faire égorger des milliers de Français.

Ici le confeſſeur, après avoir engagé le pénitent à achever ſon *confiteor*, termine ſa priere, & lui dit :

Allez, & ne péchez plus.

FIN.